

JOURNAL MUNICIPAL



À NOTER: la prochaine parution du journal municipal sera le 18 novembre 2016.

Édition octobre 2016
numéro 08

P.16- L'HALLOWEEN EST DE RETOUR!

Samedi, 29 octobre 2016
de 13h00 à 16h00
au Carrefour municipal
(500, rue Notre-Dame)



Pour informations ou pour donner votre nom comme bénévole, communiquez avec Anaïs Jardon au

418 286-3844 #28 ou à
loisirs@villedeportneuf.com

-Dîner de la FADOQ DE LA JOIE PORTNEUF
-Mardi, 25 octobre 2016 à 11h30am à la salle des Chevaliers de Colomb

Coût de 10.00\$: repas froid



Contacter Madame Thérèse Roy 418 285-3817
ou Madame Betty Jess 418 286-6134

Merci à l'avance!
Thérèse



dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Eric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre



2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Téléc.: 418 285-0075

courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L'ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

***Si vous souhaitez faire paraître une publicité,
contactez-nous au 418 286-3844 poste 21***

**RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM**

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. -Le format Word est requis.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 10 à 12h00 pour l'édition de novembre prochain.

Note:

dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.



Nelson Bédard, maire 418 286-3844 poste 23
maire@villedeportneuf.com



Monsieur Nelson Bédard, maire

Diane Godin, conseillère au poste #1 : 418 286-6543
dyaneg@globetrotter.net

membre du comité culture et embellissement
représentante de la ville à la table de concertation des aînés de Portneuf
représentante de la ville à l'O.M.H.
membre du comité quai de Portneuf

Karine St-Arnaud, conseillère au poste #2 : 418 906-9583
karine.starnaud@villedeportneuf.com

membre du comité consultatif d'urbanisme
représentante de la ville à la table de concertation Culture
représentante de la ville aux Haltes du Saint-Laurent

Chantale Hamelin, conseillère au poste #3 : 418 286-6910

chantale.hamelin@villedeportneuf.com
maire suppléant (jusqu'en novembre 2016)
représentante de la ville à la résidence Portneuvienne
représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.
représentante de la ville à la Coop Santé Portneuf/Saint-Basile
membre du comité journal municipal

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975

joelle.genois@villedeportneuf.com
représentante de la ville à l'achat local
responsable des questions familiales et du volet aînés
représentante de la ville de la C.M.V.Q.P.
membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Esther Savard, conseillère au poste #5 : 418 286-3434

esther.savard@villedeportneuf.com
représentante de la ville auprès du CRSBP de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches
représentante de la ville au Dekhockey

Bruno Cormier, conseiller au poste #6 : 418 326-1837

bruno.cormier@villedeportneuf.com
membre du comité de développement durable
représentant de la ville à la CAPSA

Prochaine séance
ordinaire: le lundi 14
novembre 2016 à 19h30

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE
GREFFE
SERVICE des TRAVAUX PUBLICS
INSPECTION MUNICIPALE
SERVICE des LOISIRS
SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE
Bibliothèque LA DÉCOUVERTE
Bibliothèque LE SIGNET
CONTRÔLE ANIMALIER

Danielle M. Bédard poste 26
France Marcotte poste 24
Denis Dion poste 1
Julie Vallée poste 25
Anaïs Jardon poste 28
Éric Savard (418 520-7471)
Johanne Savard (418 286-3509)
Chantale Hamelin (418 286-6910)
Kathleen Marcotte (418 284-3061)

Hôtel de ville : 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, GOA 2Y0

www.villedeportneuf.com tél. : 418 286-3844 fax : 418 286-4304 courriel : info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS : 418 808-8084 (urgence) LOISIRS : 418 286-3844 poste 28 - courriel : loisirs@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE : 911

- Dépôt du bordereau de correspondance
- Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
- Adoption des procès-verbaux du 12 et du 26 septembre 2016
- Adoption des comptes à payer 345 202.33\$
- Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
- Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
- Adoption règlement, ajout de l'usage vente de marchandises d'occasion – zone M-4
- Adoption règlement interdisant la circulation lourde au rang de la Chapelle
- Dérogation mineure, 560 et 562, rang du Coteau-des-Roches
- Dérogation mineure, 410, rue St-Charles
- Emprunt par billets, adjudication
- Emprunt par billets, concordance et de courte échéance
- Réparation pavage différents endroits
- Acceptation de la soumission pour l'aménagement d'un bureau au garage municipal
- Mandat des inspections de chaussées dans le cadre de la réalisation du Plan d'intervention
- Mandat pour l'inspection des conduites d'égout dans le cadre du Plan d'intervention
- Mandat Tetra Tech QI inc. – nouveau programme FEPTEU
- Achat équipements, Parc des Générations
- Inscription formation, fonctionnaire municipale
- Employés temporaires pour le déneigement
- Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
- Adhésion aux Fleurons du Québec
- Appui à La Course de la banquise Portneuf



AVIS PUBLICS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2016, à 19h30, à l'hôtel de ville situé au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé sur le lot 2 981 274 sis au 631, avenue Saint-Louis, portant le matricule 9875 33 5260.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre de déroger à l'article 7.2.8.4 concernant la localisation de la piscine, soit pour une distance de 1 mètre au lieu de 1.5 mètre. Cette dérogation permettra de rendre conforme la piscine installée en 2009, permis PIL090082.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de cette demande sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 21 octobre 2016.

France Marcotte
France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2016 le règlement suivant :

Règlement numéro 189 modifiant le règlement de zonage #116 afin de créer la nouvelle zone AF/B-119 et ajoutant l'usage récréation extensive.

QUE le règlement 189 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 26 septembre 2016.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297, 1^{re} Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 21^e jour d'octobre 2016.

France Marcotte

France Marcotte, greffière

UN PEU DE TOUT...

La bibliothèque la Découverte:

secteur nord, Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Nouveauté : « HEURE DU CONTE » pour les jeunes enfants accompagnés d'un parent. **Les dates à retenir sont vendredi le 21 octobre, le 11 novembre et le 9 décembre 2016 à 19 heures à la Bibliothèque La Découverte.** D'autres dates pourront être ajoutées pour l'horaire 2017. Bienvenue à tous!

PRÉSENTATION D'UNE EXPOSITION DE PHOTOS INTITULÉE « VERS LA MER » SERA PRÉSENTÉE À LA BIBLIOTHÈQUE JUSQU'AU 11 JANVIER 2017. C'EST À VOIR!

Nancy Burns, bénévole depuis 2004 a remis sa démission. Elle était responsable de l'achat des revues. Merci pour ton excellent travail. Suite à cette démission, Linda Kingsborough prendra la relève en tant de responsable des revues. Cependant, nous avons besoin d'une bénévole pour les jeudis aux 15 jours de 18h30 à 20h00. Si vous êtes intéressé, appelez-moi au 418 286-3509.

Nouveautés : livres pour août et septembre

Chrystine Brouillet / Vrai ou faux	Marie Higging Clark / Le temps des regrets
Maxime Chattam / Le coma des mortels	Rosette Laberge / Souvenirs d'autrefois
Sarah Lark / Les rives de la terre lointaine	Michael Connolly / Mariachi Plaza
Tamara McKinley / Les orages de l'été	David Ellis / La conspiration Kolarich
Anne de Bourdon-Siciles / J'ai quelque chose à te dire	Danielle Steel / Bravoure
Nora Roberts / Le menteur	Sophie Kinselle / L'accro du shopping à la Rescousse
James Peters / Pour l'éternité	Jean-Pierre Charland / Sur les berges du Richelieu
Micheline Duff / Le passé recomposé #1 Le passé simplifié #2	Marie Bernadette Dupuy / La galerie des jalousies #2
Emma Fraser / Quand soufflera le vent de l'aube	Sylvie Gobeil / De tendres aspirations
James Peter / Pour l'éternité	Mankell Henning / Les bottes suédoises
Denis Monette / Les fautifs	Colleen McCollough / Péché de chair
Amélie Nothomb / Riquet à la houppe	James Patterson / Cours Alex Cross et Menace sur Rio
Eric-Emmanuel Schmitt / L'homme qui voyait À travers les visages	France Lorrain / La promesse des Gélinas # 1 à 4 (Adèle, Edouard, Florie, Laurent)
POUR ENFANTS Mes mini docs (4 à 7 ans) / La baleine bleue La vie des Dinosaures / Le cheval la ferme / Le dauphin	



Toujours disponible à la bibliothèque,
BIBLIOAIDANT ET UN LIVRE UNE NAISSANCE, adressez-vous aux bénévoles

La bibliothèque le Signet,

secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf



La bibliothèque le Signet est ouverte les mercredis de 19h00 à 20h30.

Il est possible de joindre les bénévoles aux heures d'ouverture au numéro 418 286-6525, poste 6527.



Navettes journalières pour Québec à partir de Portneuf (stationnement: hôtel de ville)

Service offert du lundi au vendredi sans réservation

Heure de départ : 6h42

Heure de retour : 18h03

Tarif : 4.25\$ (déplacement simple (en monnaie ou billets)

115.00\$ (laissez-passer mensuel)

Un service de transport adapté est également disponible.

La personne doit réserver son déplacement 24 heures à l'avance par téléphone.

Coût par déplacement sur le territoire de la MRC de Portneuf: 3.00\$

Coût par déplacement vers Québec: 10.00\$

418 329-3152 ou 1 888-329-3152

Pour obtenir de plus amples informations sur le service de transport :

Téléphone : 418 337-3686, sans frais: 1 877 329-3686, télécopieur: 1 418 337-3686

Courriel : info@transportportneuf.com

Site internet : www.transportportneuf.com



Aide humanitaire au Guatemala en avril 2017

Bonjour mon nom est Mariya Julien,

En avril prochain, j'irai travailler dans un orphelinat au Guatemala dans le cadre de mon programme scolaire L.C.M. (langues, cultures et médias).

Je suis très fière de participer à cette action humanitaire, car moi-même, j'ai vécu 2 ans en orphelinat avant d'être adoptée par mes parents Francine Langlais et Robert Julien. C'est très important et significatif pour moi de retourner en orphelinat pour aider. J'ai besoin de votre appui afin de m'aider à défrayer les coûts reliés à ce voyage. D'ici mon départ en avril, je vais recueillir des canettes et bouteilles consignées. Sur notre terrain (55, rue Nelson, Portneuf), un bac est installé afin de recueillir en tout temps vos contenants consignés.

S'il est impossible pour vous de les apporter chez moi, il suffit de me téléphoner et je passerai les prendre.

Merci de votre générosité.

Marlya Julien 418 286-3115



Mise en valeur des accès au fleuve et des cours d'eau La CAPSA invite à la participation citoyenne !

**FONDS ALUMINERIE
DE DESCHAMBAULT
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES**

Saint-Raymond, le 20 septembre 2016 – Grâce à la contribution du *Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables*, la CAPSA met actuellement en oeuvre un projet de participation citoyenne pour la mise en valeur des accès publics au fleuve et des cours d'eau se jetant dans ce dernier.

Réalisé à l'intérieur des limites municipales de Deschambault-Grondines et Portneuf, le projet touche, en plus du corridor fluvial et de ses rives, les accès aux rivières Belle-Isle, Du Moulin, La Chevrotière et Portneuf. Essentiellement, il vise à dresser un portrait de l'utilisation citoyenne des cours d'eau et du fleuve pour ce secteur et ainsi établir collectivement une vision globale du potentiel de ces accès de nature visuelle, terrestre ou même maritime. Tenant compte du milieu environnant, des contraintes du territoire ainsi que de la volonté des citoyens et des intervenants locaux, la démarche de la CAPSA permet de dresser un portrait réaliste tout en considérant les besoins exprimés par la population pour la mise en valeur de ces accès.

« La démarche de participation citoyenne que la CAPSA met de l'avant contribue au développement du sentiment d'appartenance des communautés envers le patrimoine riverain des deux municipalités. Ce qui assure d'autant plus la cohésion des actions qui en découlent et la pérennité des orientations choisies », explique Naïm Perreault, responsable du projet. Au cours des dernières semaines, la CAPSA a réalisé trois rencontres de citoyens afin de présenter le projet à la population. Cette dernière a ainsi pu faire part de ses attentes dans la mise en valeurs des différents accès. Cet exercice a permis à la CAPSA de mettre en lien les éléments actuels de l'aménagement du territoire et du patrimoine naturel et culturel afin de saisir les opportunités présentant un potentiel écologique, récréatif, patrimonial ou touristique du fleuve Saint-Laurent et de ses cours d'eau. Un outil de planification au service des citoyens et des acteurs locaux, favorisant des actions concertées, résultera de ce projet.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. Naïm Perreault, chargé de projets et responsable de la géomatique à la CAPSA, au 418 337-1398, poste 226 ou à n.perreault@capsa-org.com.



Pour informations :
Naïm Perreault, CAPSA
Tel : 418-337-1398, poste 226
Courriel : n.perreault@capsa-org.com
Site Internet : www.capsa-org.com

L'un des accès visuels ciblés par la mise en valeur : vue de la rivière Portneuf à partir du pont de la rue Bishop.

FONDS ALUMINERIE DE DESCHAMBAULT POUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES

APPEL DE CANDIDATURES

Un poste d'administrateur est à pourvoir au sein du Conseil d'administration du Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables. Il s'agit du poste dédié à la jeunesse et vise les 35 ans et moins. Le candidat sera choisi sur la base de sa disponibilité et de son intérêt personnel, ainsi qu'en fonction de ses compétences dans le domaine du développement durable.

Le Conseil d'administration gère localement le Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables, un outil financier et de planification structurant, axé sur le long terme, et menant à une prise en charge modèle du développement durable dans les trois collectivités où Alcoa est implantée. Un Conseil d'administration est en place dans chacune de ces collectivités.

Les mandats offerts sont d'une durée de deux ans maximum et représentent, pour chaque candidat, environ 50 heures de disponibilité pour les rencontres du CA, la formation, la lecture et la révision de dossiers.

Les candidats sont invités à faire connaître leur intérêt et leurs compétences dans une lettre de motivation envoyée avant le 10 novembre 2016 à l'adresse suivante :

Gestion D.Gagnon
À l'attention de Madame Dominique Gagnon
124, rue Johnson
Deschambault (Québec) G0A 1S0

Ou par courriel à : dominique@gestiondgagnon.com

Les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Par le Fonds des collectivités durables, Alcoa veut miser sur la qualité de vie dans les collectivités où elle est implantée, en accordant une importance particulière à la rétention et à l'attraction des jeunes, en privilégiant le développement durable et l'éducation comme principaux leviers pour y parvenir. Pour plus d'informations sur le Fonds, visitez notre site internet www.dgpdurable.com.

* La forme masculine est utilisée dans le texte pour faciliter la lecture.

HORAIRES DE NOS ÉGLISES



Messe du dimanche : 9:30 heures

Messe du mardi : 16:30 heures

En alternance dans nos églises de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (secteur sud) et Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (secteur nord).

Détails dans le bulletin paroissial distribué à la messe du dimanche et disponible à la Pharmacie Jacques et Marcotte, à l'Intermarché Marcotte et aux deux bureaux de poste.

COMME BIENTÔT IL FERA PLUS FROID...

Veuillez prendre note qu'à compter du 7 novembre, les offices religieux de notre paroisse seront tous offerts à l'Église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (secteur Nord). La suspension de leur présentation à l'Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (secteur sud) prendra fin le 30 avril 2017. Cette mesure est reprise dans une perspective d'économie sur les coûts en énergie durant l'hiver.

Par ailleurs, le secrétariat de la Fabrique, situé au sous-sol de la sacristie de NDSD, demeure ouvert comme à l'habitude le lundi matin, cet espace restreint étant chauffé sur un circuit différent de celui de l'église.

JANVIER 2018 – PROCHAINE FUSION DE PAROISSES

Les travaux du comité provisoire de transition sont lancés. Pour en savoir davantage : inscrire **À VOTRE AGENDA – MERCREDI 7 DÉCEMBRE, 19h30**, pour l'assemblée générale annuelle de la Fabrique, à la Salle des Chevaliers de Colomb, au 110, rue de la Rivière.

Bienvenue à toutes et tous!

Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf
Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer:
 1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30

English services by Canon Graham Jackson:
 2nd Sunday of the month at 10:30 am
 from Easter to Christmas



95, 1^{re} Avenue Est, ville de Portneuf
 Info : 418 286-3332

Bienvenue à toutes et à tous!

Pour plus de détails, consultez notre bulletin paroissial disponible à notre chapelle et aux deux bureaux de poste de Portneuf.

CULTURE ET EMBELLISSEMENT

Octobre 2016



NOS RÉALISATIONS



À titre de présidente du comité d'embellissement, c'est avec plaisir et enthousiasme que je me permets aujourd'hui de vous faire un petit résumé des réalisations effectuées par le comité d'embellissement au cours des trois (3) dernières années.

La Ville de Portneuf et son comité d'embellissement sont fiers de leurs trois (3) fleurons et travaillent à décrocher un 4^e fleuron en 2017. Notre objectif est ambitieux et le comité d'embellissement travaille fort à améliorer ses sites tout en augmentant la fréquentation au bénéfice de ses citoyens et des visiteurs. Notre désir est de nous démarquer de manière originale, pour une meilleure mise en valeur du territoire de la ville. Au cours des trois dernières années, plusieurs de nos sites ont été nettoyés, embellis, fleuris et mis en valeur: peinture pour les mobilier, nettoyage et revitalisation des plates-bandes, nouvelles plantations, ajout de bancs et de bacs à fleurs, nouveaux panneaux indicateurs et descriptifs de nos sites.....et j'en passe! De nouvelles structures artistiques viennent aussi agrémenter notre paysage.

SUPPORTS À VÉLOS. Vous avez certainement remarqué les supports à vélos installés au parc des Berges, au parc Léon-Provancher et à la Halte de la Côte du Ministre Ces supports à vélos ne sont pas qu'attrayants, ils permettent de sécuriser les vélos pendant l'absence du cycliste..

PARC LÉON-PROVANCHER. Nous avons mis en évidence notre emblème aviaire *le Grand Héron* et notre emblème floral, *l'échinacée*. Ces belles structures ont été réalisées par *M. Stéphane Chénard de FER BOIS* et la conception artistique faite par *Mme Suzanne Claveau* membre bénévole de notre comité. Il est important de vous souligner que le comité encourage et fait appel à des artisans de la région de Portneuf.

HALTE DE LA CÔTE DU MINISTRE. Cette halte reconnue par le ministère des transports du Québec (MTQ) est elle aussi originale. Elle affiche fièrement son support à vélos, un arbre à cabanes, un nouvel aménagement floral, une nouvelle plantation d'arbres, un abreuvoir, des abris pour le soleil et bientôt une toute nouvelle clôturetrès originale elle aussi....dont nous vous réservons la surprise dès cet automne.

Il va sans dire que nous ne négligeons pas pour autant la sensibilisation à l'embellissement . Nous nous efforçons chaque mois de vous informer de nos actions et traitons des sujets divers concernant l'horticulture. De ce fait, cette année, lors de la journée de l'embellissement et de l'arbre, nous vous invitons à apporter vos bacs et à faire l'achat de fleurs directement avec nous. En retour, nous vous fournissions terreau et plantation. Nous avons été enchantés par le taux de participation. L'an prochain nous bonifierons l'activité. Nous sommes conscients qu'il y'a encore du pain sur la planche et ce n'est pas les projets qui manquent. Vos commentaires positifs et votre taux de participation nous prouvent qu'il y a de l'intérêt pour l'embellissement, ce qui nous encourage à maintenir le cap. Nous finirons l'année en beauté: en décembre, nous vous réservons une surprise tout en lumières.

Je remercie sincèrement les membres de mon comité pour leur implication et leur motivation.

Culture et embellissement
Info: duyaneg@globetrotter.net

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Abris d'hiver pour automobiles

Les abris temporaires sont permis du 15 octobre 2016 au 1er mai 2017 aux conditions suivantes:

- Il doit être situé à au moins 1,5m du trottoir ou de la bordure de rue s'il n'y a pas de trottoir;
- S'il est situé sur un terrain d'angle (à l'intersection de 2 rues), l'abri doit respecter le triangle de visibilité;
- Ces constructions doivent être revêtues de façon uniforme et un maximum de 2 matériaux différents peuvent être utilisés;
- Aucun permis n'est nécessaire pour l'installation de ces abris d'hiver.

Stationnement dans les rues

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 7h00, du **15 novembre au 1er avril** inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Toute personne qui commet une infraction est passible, en plus des frais, d'une amende de 30.00\$. Il est important de ne pas stationner dans les rues durant les jours de tempête ou d'accumulation importante de neige afin que le service de déneigement puisse effectuer son travail sans problème.

Consulter le règlement RMU 04 «**Stationnement**» au www.villedeportneuf.com

Installation des balises

L'arrivée du temps froid et de la neige nous oblige à parler de l'hiver et des précautions à prendre pour protéger nos terrains et rendre le service de déneigement des plus efficaces et sécuritaires. À l'approche de la saison hivernale, il est de la responsabilité des propriétaires de poser des balises afin de délimiter leurs terrains. Pour une protection optimale de votre propriété, la Ville vous suggère d'installer les balises aux coins de votre terrain, juste en bordure de la rue ou indiquez à votre entrepreneur en déneigement l'endroit précis où poser les balises.

Signalisation déneigement

Dans le but d'accélérer le déneigement des voies publiques et diminuer les risques de bris, sinon les éviter, la Ville demande à ses citoyens d'identifier, à l'aide de poteaux peints d'une couleur voyante, de fanions ou de balises, l'alignement de la chaîne de rue, les clôtures, haies ou toute autre infrastructure située en bordure des voies publiques. Il est de plus recommandé que cette signalisation soit entretenue et dégagée pour qu'elle soit toujours visible.

Installations gênantes à identifier : arbres, arbustes, murets et haies - PROTECTION ET BALISAGE

Il est de la responsabilité de chaque citoyen de protéger adéquatement les arbres, les haies ainsi que tout autre aménagement décoratif qui ornent son terrain. Il doit également " baliser " toutes infrastructures susceptibles d'être endommagées lors des opérations de déneigement (murets, interblocs, etc.), et ce, même si ledit bien est situé de l'autre côté d'une clôture qui longe la rue. D'ailleurs, la clôture elle-même devrait être enlevée ou protégée solidement pour éviter des bris coûteux. Il est de plus recommandé que cette signalisation soit entretenue et dégagée régulièrement pour qu'elle soit toujours visible. **Advenant le non respect des orientations précitées, la Ville n'assumera aucune responsabilité en cette matière.**

Pour sa part, le service des travaux publics s'assure de baliser les endroits dangereux, les bornes d'incendie et les emplacements de grilles pluviales de rues.

Protection hivernale

Les boîtes aux lettres doivent être installées à l'extérieur de l'emprise de la route et protégées adéquatement. L'installation doit être conforme aux normes de Postes Canada.

Les arbres, arbustes ou autres doivent être à l'intérieur de la limite de la propriété et être protégés. **La Ville ne pourra être responsable des bris survenus accidentellement lors des opérations de déneigements ou d'entretien.**

SERVICE DES LOISIRS

Festival des Tambours de Portneuf - 8e édition

La 8e édition du Festival des Tambours se tiendra le 12 et le 13 novembre prochains au Carrefour municipal de Portneuf, organisée par la Société des Arts Traditionnels de Portneuf (SATRAP)

Samedi 12 novembre en après-midi, musique traditionnelle; entrée gratuite à 13h00 (contribution volontaire)

- ◆ Groupe des Neiges d'Antan;
- ◆ Groupe Louis Blackburn;
- ◆ Groupe MCM-Trad;
- ◆ Atelier de tambours à mailloche ouvert à tous.



Samedi 12 novembre en soirée, entrée \$20.00 , 20h00 → groupe Réveillon (musique traditionnelle du Québec)

Dimanche 13 novembre, entrée à 13h00, \$5.00 pour l'après-midi



Passeport pour la fin de semaine \$25.00



- Spectacle de danse avec la troupe le Violon Vert (gigue et danse);
- Conte Réjean Denis;
- Danse traditionnelle avec « caller » Jean-François Berthiaume et musiciens.

Bienvenue à tous!

Pour information Gaétan Morissette 418 286-2211 ou www.satrap.ca

Bar sur place : souper le samedi soir (billets)

Patins, bâtons, rondelles à donner?



Venez les porter à l'OTJ sur les heures d'ouverture ou communiquez avec moi.

Ils serviront à rendre des gens heureux!

Anais Jardon
418 286-3844 #28
loisirs@villedeportneuf.com



www.EspaceKid.com

OUVERTURE DU CENTRE DES LOISIRS (OTJ)

À COMPTER DU 13 NOVEMBRE 2016

Jour	AM	PM	Soir
Dimanche	*9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 21h00
Lundi au jeudi	*9h00 à 13h00	Fermé	18h00 à 21h00
Vendredi	*9h00 à 13h00	Fermé	18h00 à 22h00
Samedi	*9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00

Horaire des fêtes: du 23 décembre 2016 au 9 janvier 2017

Date	AM	PM	Soir
24 décembre	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	Fermé
25 décembre	Fermé	Fermé	Fermé
26 au 30 décembre	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00
31 décembre	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	Fermé
1 ^{er} janvier	Fermé	Fermé	Fermé
2 au 8 janvier	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00
9 janvier	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 21h00

***Pendant la saison de ski de fond, le centre de loisirs est ouvert à compter de 9h00 le samedi et le dimanche en plus des heures régulières.**

PARC D'AMUSEMENT INTÉRIEUR 0-5 ANS



Du matériel de psychomotricité adapté aux enfants âgés entre 0 et 5 ans est mis à la disposition des citoyens et des garderies ayant à leur charge des enfants âgés entre 0 et 5 ans. Le tout est disponible GRATUITEMENT. Les utilisateurs sont responsables de sortir, de laver et de ranger le matériel utilisé et de respecter les règlements en vigueur au parc.



Horaire du parc : Du 19 octobre au 21 décembre 2016
lundi et mercredi de 9h00 à 12h00

Le samedi, le parc est ouvert sur demande.



Un parent responsable doit alors se charger de venir chercher une clef à l'hôtel de ville après s'être entendu avec la directrice du service des loisirs en appelant au 418 286-3844 #28.

***Prenez note que le parc sera fermé le 22 octobre, le 19 novembre et le 17 décembre 2016.**

*Notez que le parc peut être fermé à l'occasion pour location de salle ou autre. Dans le cas de fermeture occasionnelle, une affiche sera posée sur la porte d'entrée du parc et l'information sera véhiculée sur la page Facebook des loisirs de la ville de Portneuf.

SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**LE JEUDI 10 NOVEMBRE 2016
de 17h00 à 20h00
au 110, rue de la Rivière**

Aura lieu une soirée visant à accueillir les nouveaux venus dans notre charmante ville de Portneuf . Pour l'occasion, un souper-soirée est prévu. Lors de cette activité, des rencontres auront lieu, des présentations de la ville, de ses services et des gens qui y habitent.

Les nouveaux arrivants, locataires et propriétaires sont invités à nous **confirmer leur présence** ainsi que celles des membres de leur famille, **avant le 3 novembre prochain en appelant au service des loisirs au 418 286-3844 #28**. Les gens de Portneuf et les responsables d'organismes sont également invités à accueillir les nouveaux arrivants afin de représenter leur organisation. Chaque personne a la responsabilité de venir chercher et payer sa carte de souper avant le 3 novembre 2016.

Le souper pour les nouveaux arrivants est offert gracieusement par la ville de Portneuf. La réservation est cependant requise. Le coût du souper pour les résidents de Portneuf est de 15.00\$ pour le repas complet (repas, dessert, café). Les cartes pour le souper sont en vente jusqu'au 3 novembre à l'hôtel de ville.

Au plaisir de vous compter parmi nous le 10 novembre prochain!

Le comité d'accueil des nouveaux arrivants



Soirée d'accueil des nouveaux arrivants 2015.



L'HALLOWEEN ESY DE REBOURG

Samedi, 29 octobre 2016
De 13h00 à 16h00
Au Carrefour municipal
(500, rue Notre-Dame)



Atelier de décoration de citrouilles;
Atelier de décoration de muffins;
Atelier de bricolage;
MAISON HANTÉE!

Pour informations ou pour donner votre nom comme bénévole, communiquez avec Anais Jardon au 418 286-3844 #28 ou à loisirs@villedeportneuf.com